



Etablissement
Enseignement
Artistique
Sargé-lès-Le Mans

Établissement d'Enseignement Artistique
de Sargé-lès-Le Mans (EEA)

Spécialité : Musique

REGLEMENT PEDAGOGIQUE

Organisation des études

Suivant les instructions du Ministère de la Culture, du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques de la Sarthe et en collaboration avec les autres établissements de Le Mans Métropole, l'EEA de Sargé-lès-Le Mans applique, dans la mesure de ses moyens, les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique, qui organise les études par cycle.

I – Organisation des cours (Cf. Tableaux – annexe 1 et 2)

1°/ Cours individuels

- Le cours individuel permet un suivi rapproché, avec des axes d'amélioration techniques pointus. L'élève bénéficie d'un enseignement sur mesure adapté à son rythme, à son niveau, et à ses objectifs personnels. Cette approche est idéale pour acquérir une bonne technique instrumentale, corriger des blocages spécifiques et obtenir des retours immédiats sur son jeu.

2°/ Cours collectifs

- Les cours de Formation Musicale sont obligatoires jusqu'en fin de 2^{ème} cycle (FM Composition, FM à l'instrument). Une exception peut être accordée pour les adultes, les élèves déjà scolarisés dans un autre établissement, ou sur dérogation accordée par le directeur.
- Il est possible de débiter conjointement la Formation Musicale et l'apprentissage instrumental.

3°/ Pratiques collectives

- Les pratiques collectives (orchestre, chant choral, théâtre chanté, musique d'ensemble) sont indispensables à la formation du jeune musicien. Elles font partie intégrante des études musicales et répondent aux exigences techniques des cycles instrumentaux et de formation musicale.

II – Evaluations / Diffusion

1°/ Contrôle continu / évaluation et examen

- Formation musicale

Le système des cycles, recommandé par le Ministère de la Culture, permet aux élèves de progresser selon leurs capacités d'apprentissage.

Ainsi, les élèves peuvent effectuer un cycle complet en 3, 4 voire 5 années (ou plus).

En classe instrumentale sont institués :

- Contrôle continu des connaissances tout au long du cycle
- Une évaluation de fin de cycle
- Bulletin trimestriel adressé aux élèves du Cycle I.

NB : les cours de Formation Musicale sont obligatoires jusqu'à la fin du 2^{ème} cycle (2C3)

- Instrument

Le travail de l'année est évalué globalement par l'enseignant en concertation avec l'élève. L'enseignant fait part de ses observations aux parents lors d'un rendez-vous annuel, par téléphone ou mail si besoin.

En classe instrumentale sont institués :

- Une évaluation régulière tout au long du cycle. (Contrôle continu)
- La présence des parents durant un cours, début décembre, afin d'avoir un échange avec l'enseignant.
- des « Evaluations-spectacle » de fin de cycle sont organisées par l'EEA et permettent une approche artistique pluridisciplinaire. Elles se déroulent à l'espace SCÉLIA, dans des conditions artistiques et techniques favorables (lumière, son). Elles permettent de valider une fin de 1^{er} Cycle ou de second Cycle.

NB 1 : Il est possible d'opter pour un parcours personnalisé, hors cursus et exempt d'évaluation.

NB 2 : Les évaluations et examens instrumentaux sont publics

2°/ Diffusion

Si l'EEA se doit d'évaluer les élèves afin qu'ils puissent progresser méthodiquement, l'objectif premier est qu'ils.elles prennent plaisir à être sur scène, quel que soit leur niveau et le style dans lequel ils s'expriment.

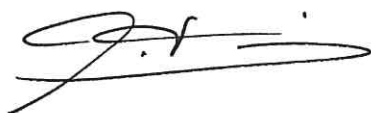
C'est dans ce but qu'est organisée une saison musicale, en partenariat avec l'Espace SCÉLIA (Service communal-Espace Culturel de diffusion). Elle s'inscrit dans le cadre de projets artistiques, qui visent à donner accès à la scène à tous les élèves de l'école.

- Manifestations publiques

Elles sont conçues dans un but pédagogique. Grâce au partenariat avec l'Espace SCÉLIA et la Médiathèque, elles comprennent un « Spectacle-Rencontre » annuel avec un artiste invité, « les Spectaculaires », des « Scènes ouvertes », des « Samedis musicaux », des auditions, des animations dans la cité, etc...

Les élèves concernés sont informés en temps utile des dates de celles-ci et sont tenus d'apporter gratuitement leur concours à ces manifestations. Sauf cas de force majeure, une absence à une manifestation publique de l'EEA est considérée comme une absence à un cours.

Le Maire



Marcel MORTREAU

L'adjoint à la culture



Patrick CHABOT

Annexe 1

COURS INDIVIDUELS

Chant		Chant lyrique
Instruments à vent	Bois	Flûte traversière Clarinette Saxophone
	Cuivres	Trompette Trombone
Instruments à cordes		Violon/Alto Violoncelle Guitare Guitare électrique Guitare basse
Instruments à clavier		Piano Clavier Accordéon
Percussions		Batterie Percussion Digitale Percussion Clavier

Annexe 2

ORGANISATION DES COURS

Cours Individuels		
Instrument		
<u>Cycle I</u>	Cours individuel	0 h 30
<i>Se familiariser avec la technique instrumentale</i>	Binôme	0 h 45
<i>Durée des études</i>	3 à 5 ans	
<u>Cycle II</u>	Cours individuel	0 h 45
<i>Recherche de l'autonomie</i>	Binôme	1 h
<i>Durée des études</i>	3 à 5 ans	
<u>Parcours personnalisé</u>	0 h 30	
Cours collectifs		
Formation Musicale		
<u>Initiation</u>		
Maternelle (Moyenne et Grande section) et CP	Eveil musical MS/GS	0 h 45
<i>Un éveil au monde sonore</i>	Eveil musical GS/CP	0 h 45
<i>Durée des études</i>	2 ans	
<u>Cycle I</u>	1C1	1 h
(à partir du CE1)	1C2	1 h
<i>Se familiariser avec le langage musical</i>	1C3	1 h
	1C4	1 h
<i>Durée des études</i>	3 à 5 ans	
<u>Cycle II</u>	2C1	1 h
<i>Rechercher l'autonomie</i>	2C2	1 h
	2C3 Composition	1 h
	2C3 FM Instrument	1 h
<i>Durée des études</i>	3 à 4 ans	
<u>Hors cursus</u>	FM Ados/Adultes	1 h

Pratiques collectives		
Ensembles		
Instrumentales	Classe d'O Orchestre	0 h 45 1 h 30
Vocales	Imaginaire Chœur d'Eveil <i>(S'adresse aux élèves de maternelle (GS) et du primaire (CP-CE1))</i> Imaginaires Chœur de l'Avant- Scène <i>S'adresse aux élèves du primaire (CE2-CM2)</i> Imaginaires Chœurs de Scène <i>(S'adresse aux élèves des collèges et lycées (6^{ème}- Terminale).</i> Imaginaires Adultes Ensemble Vocal Adultes <i>(S'adresse à tout musicien.e adulte souhaitant exploiter ses capacités vocales et théâtrales, sans apriori de niveau).</i>	1 h 1 h 30 2 h 2 h 2 h
Ateliers		
Percussions	CP/CE1/CE2	1 h
Percussions	CE2/CM1/CM2	1 h
Latin Jazz	Ados/Adultes	1 h 30

